

Réunion du 1^{er} février 2019

objet : Adoption du budget primitif 2019 - budget 2G

Rapporteur James Blouin

1° Section d'investissement

- En dépenses :

Les montants proposés au budget primitif sont identiques aux montants présentés lors du rapport d'orientation budgétaire à l'exception d'un ajustement du montant de l'amortissement des subventions ainsi que le remboursement du capital de l'emprunt. En effet ce dernier sera à échéance annuelle donc payable à compter de 2020.

Dépenses section d'investissement - 2G	Budget primitif 2019
Imputation / Nature analytique	BP
231503 TRAVAUX FTTH	80 850 503,09
231501 TRAVAUX COLLECTE	2 000 000,00
231502 TRAVAUX MONTEE EN DEBIT	2 255 509,96
203105 ETUDES (1)	100 000,00
1391 SUBVENTION TRANFEREES EN FONCT	17 677,00
231503 REEMISSIION DU MANDAT ANNULE SUR EXERCICE CLOS	2 558,18
1641 EMPRUNT	
Total	85 226 248,23

- En recettes

Un léger ajustement du montant du Fonds pour une Société Numérique (suite au recalage du planning des entreprises et donc de la perception du FSN) ainsi que des subventions des EPCI (retour des conventions et avenants signés de certaines communautés de communes) est observé par rapport à la présentation du ROB.

Syndicat mixte ouvert Eure Normandie Numérique

La section d'investissement passe de 85 288 846,34€ (ROB) à 85 226 248,23€ (BP 2019).

Recettes section d'investissement - 2G	Budget primitif 2019
Imputation / Nature analytique	BP
1311 SUBVENTIONS FSN	26 911 675,64
1312 SUBVENTIONS REGION	21 246 578,27
1313 SUBVENTIONS DEPARTEMENT	5 000 000,00
1315 SUBVENTIONS EPCI	20 982 707,14
1641 EMPRUNT	11 000 000,00
28031 DOTATION AU AMORTISSEMENTS	82 729,00
231503 ANNULATION MANDAT SUR EXERCICE CLOS	2 558,18
Total	85 226 248,23

2° Section de Fonctionnement

- En dépenses :

Avec les intérêts d'emprunt (échéance annuelle donc payable sur 2020), la rémunération du délégataire a été également ajustée par rapport à la présentation de décembre 2018 (suite aux prévisions Eurek@). La rémunération s'établit sur 10 mois (fin du contrat de régie 1er novembre 2019).

Dépenses section fonctionnement - 2G	Budget primitif 2019
Imputation / Nature analytique	BP
65801 REMUNERATION DU DELEGATAIRE	1 400 000,00
613701 LOCATION INFRASTRUCTURE ORANGE	250 000,00
6611 INTERÊTS D'EMPRUNT	0,00
6711 INTERETS MORATOIRES PENALITES	10 000,00
681 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	82 729,00
611 PRESTATIONS DE SERVICES	15 000,00
Total	1 757 729,00

- En recettes :

Les redevances de la régie ont été adaptées suite aux prévisions établies. On note également un affinement du montant des dotations aux subventions ainsi que des produits exceptionnels (suite au calcul des pénalités pour retard sur le marché de montée en débit).

Recettes section fonctionnement - 2G	Budget primitif 2019
Imputation / Nature analytique	BP
74 SUBVENTIONS EXPLOITATION (RACCO)	29 625,00
7588 REDEVANCES Régie intéressée	1 638 427,00
7711 PRODUITS EXCEPTIONNELS	72 000,00
777 QUOTE PART SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	17 677,00
Total	1 757 729,00

Equilibre général du budget

	Objet	BP 2019
Dépenses	Fonctionnement	1 757 729,00 €
	Investissement	85 226 248,23 €
	Total dépenses	86 983 977,23 €
Recettes	Fonctionnement	1 757 729,00 €
	Investissement	85 226 248,23 €
	Total recettes	86 983 977,23 €

Il est proposé au comité syndical d'adopter la délibération suivante :

Réunion du 1^{er} février 2019

Objet : Adoption du budget primitif 2019 - budget 2G

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte et notamment les articles 9.1 et 9.3 ;

Le Comité syndical, réuni en séance publique le 1^{er} février 2019 à l'Hôtel du Département à Evreux,

le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE

- D'adopter le rapport de Monsieur le Président relatif au budget primitif du budget annexe 2G pour l'année 2019 tel que présenté dans le tableau ci-dessous en dépenses réelles :

	Objet	BP 2019
Dépenses	Fonctionnement	1 757 729,00 €
	Investissement	85 226 248,23 €
	Total dépenses	86 983 977,23 €
Recettes	Fonctionnement	1 757 729,00 €
	Investissement	85 226 248,23 €
	Total recettes	86 983 977,23 €

- D'autoriser Monsieur le Président à effectuer tous les actes nécessaires à l'exécution budget annexe 2G pour l'année 2019.

- Nombre de voix pour :

- Collège EPCI : 24

- Collège Conseil Départemental : 15

- Collège Conseil Régional : 3

- Nombre de voix contre :

- Collège EPCI : 0

- Collège Conseil Départemental : 0

- Collège Conseil Régional : 0

- Abstention :

- Collège EPCI : 0

- Collège Conseil Départemental : 0

- Collège Conseil Régional : 0

Fait à Evreux, le 1^{er} février 2019

Pour extrait conforme,

Le Président

Frédéric Duch...

